

## Chantier ambulant

## Des camions vibreurs vont sonder le sous-sol de la Côte

**Durant trois semaines, des engins bruyants vont ausculter les terres entre Nyon et Montricher, pour en estimer le potentiel géothermique.**

Marine Dupasquier

Ils seront trois à sillonner environ 40 kilomètres de petites routes durant les trois semaines à venir, en produisant un bruit équivalent à celui de chars d'assaut. Eux, ce sont les camions vibreurs désignés pour partir en campagne de prospection des ressources géothermiques dans un périmètre englobant 30 communes des districts de Nyon et Morges. En termes plus accessibles: «Il s'agit d'une échographie du sous-sol», simplifie Daniel Clément, directeur d'EnergieO, une société basée à Vinzel.

Il y a en effet de bonnes chances pour que les entrailles de La Côte regorgent d'eau très chaude en quantité, ce qui signifierait une source de chauffage inépuisable pour la région. Mais avant d'en avoir la confirmation et de pouvoir, le cas échéant, forer (2300 mètres de profondeur) et pomper l'or bleu, il faut analyser ce qu'il se passe réellement dessous.

«Cela fait partie de notre patrimoine au même titre que les vignobles et le vin, sauf que ce qui est souterrain est bien moins connu que ce qui est en surface», sourit Daniel Clément. Nous nous sommes concentrés sur La Côte car c'est une région propice à avoir des failles naturelles, détaille le spécialiste. Son sol est comme un millefeuille cassé à certains endroits. L'eau qui arrive du Jura s'y infiltre plus facilement.»

#### Périmètre de recherches

Deux itinéraires ont été soigneusement tracés selon la topologie des lieux et seront empruntés la nuit pour minimiser les dérangement.



Les véhicules de sondage fonctionneront pendant la nuit et pourraient perturber le sommeil des habitants dans les districts de Morges et de Nyon.

FLORIAN CELLA

«Cela fait partie de notre patrimoine au même titre que les vignobles et le vin.»



Daniel Clément, directeur d'EnergieO

ments. Le premier relie Nyon à Aubonne, tandis que le second part de Bière vers Montricher. «La délimitation d'un périmètre aussi vaste de 414 km<sup>2</sup> est directement liée à la loi sur les ressources naturelles du sous-sol, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019.»

Mercredi après-midi, sous une pluie battante au bâtiment de la Direction générale de la mobilité et des routes à Bursins, le deuxième véhicule vibreur arrivait tout droit d'Yverdon-les-Bains, déplacé par Mathieu Beck, le chef de projet pour l'entreprise Geo2X qui est chargée de l'acquisition des données le long de la prospection. Il faudra toutefois attendre lundi 9 août pour se faire une idée de l'ampleur de ces vibrations, car elles n'ont pu être enclenchées en démonstration.

#### Analyses de pointe

Le principe est néanmoins plutôt simple à comprendre. Circulant en file indienne, les trois véhicules spécialisés effectueront simultanément des fortes vibrations, et cela durant une trentaine de secondes, avant de se déplacer une petite vingtaine de mètres. «Cela induit une onde et, en fonction des couches du millefeuille, cette dernière est réfléchiée, précise le spécialiste, ingénieur de formation. Nous plaçons également des géophones sur plusieurs kilomètres qui nous permettent de récolter les données de l'onde qui seront ensuite analysées.»

Les acteurs du projet ont aussi cherché à sensibiliser au fait que les vibrations pouvaient causer un dérangement durant la nuit. Pour assurer la précision des analyses - en évitant par exemple que les véhicules lourds ne perturbent les mesures - la prospection se déroulera durant la nuit.

#### Riverains informés

Les propriétaires des terrains directement touchés par ce chantier mobile ont été, eux, informés au moyen de flyers, qui les rassuraient néanmoins sur la courte durée de la gêne occasionnée. «Nous avons trouvé des places de parking pour laisser nos trois camions pour presque toutes les étapes de l'itinéraire, se réjouit Mathieu Beck. Cela prouve quand même que le projet a été très bien accepté, aussi du côté des autorités communales.»

S'ils ont beau être conscients que ces efforts pourraient être vains, les acteurs du projet EnergieO La Côte n'en perdent pas leur optimisme. «Si vous voulez faire un trou dans votre maison pour y accrocher un tableau, vous pouvez passer du temps à analyser la nature du mur, mais au bout d'un moment il faut prendre sa perceuse et se dire «On y va!» Avant d'ajouter: «Nous avons de bonnes perspectives car la région est bourrée de sources d'eau. Et une fois que vous avez trouvé cette ressource, elle est là en continu, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.»

## Un cluster confirmé dans une boîte de nuit

#### Covid

**Six personnes ont été contaminées lors de la même soirée. Le Canton assure que globalement, les règles sanitaires sont bien respectées.**

Un cluster a été détecté dans un club vaudois. L'enquête a conclu que six personnes ont été contaminées lors de la même soirée. Le Canton ne communique pas le nom de l'établissement en question.

Rappelons que ni la vaccination, ni les tests ne sont fiables à 100%. Une personne vaccinée a 80 fois moins de risque d'attraper le virus qu'une personne non vaccinée, conclut une enquête récente d'Unisanté. Les tests antigéniques rapides, prisés par les fêtards, comportent un risque de faux négatif. Autre faille: la période d'incubation. Une personne peut être négative au moment du prélèvement et positive le lendemain.

#### Labos douteux

Reste la question du sérieux des tests rapides proposés à l'entrée des discothèques. Genève, qui déplore quatre clusters dans les clubs, a découvert des laboratoires aux méthodes douteuses. Une série d'établissements vaudois font appel aux services d'une entreprise pour proposer des tests rapides antigéniques à leurs clients. Elles sont soumises à une autorisation de l'Office du médecin cantonal, lequel peut la retirer quand les exigences ne sont pas respectées.

«À ce jour, nous avons reçu quelques signalements qui concernent un nombre très restreint d'entreprises - elles se

comptent sur les doigts d'une main - testant hors du cadre fixé. Les dossiers sont actuellement entre les mains de l'Office du médecin cantonal», indique le Département de la santé. On n'en saura pas plus sur l'identité de ces sociétés et la nature du problème.

Ce qui est sûr, c'est que les acteurs de la nuit et les organisateurs de manifestations ne peuvent collaborer pour les tests qu'avec des partenaires validés par le Canton et ayant accès à CoFast (qui recense les résultats pour le suivi épidémiologique). Les tenanciers qui ne respectent pas ce cadre encourent des sanctions pouvant aller de l'avertissement au retrait du permis d'exploiter.

#### Avertissements

Doit-on s'interroger sur la rigueur du tri à l'entrée des boîtes? Les exploitants sont tenus de vérifier à la fois le pass sanitaire et la pièce d'identité du client afin d'éviter qu'une personne ne présente le QR code de quelqu'un d'autre. Les règles sont plutôt bien respectées, si l'on se base sur les contrôles effectués par le Canton. «Il y a eu peu de demandes de correction, rapporte Jean-Christophe Sauterel, chef de la communication de l'État-major cantonal de conduite. À Lausanne, les exploitants appliquent de façon stricte les mesures. Il y a eu un ou deux cas, ailleurs dans le canton, où elles sont moins bien respectées.» Les concernés ont reçu un avertissement.

Il précise que «dans les grands établissements de nuit, les exploitants ont fait ce qu'il fallait. Ce sont des professionnels qui ont l'habitude de faire des contrôles d'identité.» Marie Nicollier

#### Ouest lausannois

##### On éteint pour voir les étoiles filantes

Six communes de l'Ouest lausannois éteindront leur éclairage la nuit du 12 au 13 août pour faciliter l'observation des étoiles filantes. Elles participent au projet Perséides. Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens, Renens et Saint-Sulpice laisseront leur éclairage public éteint jusqu'à 4 h. Elles encouragent les entreprises, les commerces et les privés à faire de même. **ATS**

#### Lavaux

##### Jeunet, Chaplin et OSS à Cinémaran

Cinémaran se tiendra du 12 au 14 août en plein air sur la place du village d'Aran. Au programme, «Le fabuleux destin d'Amélie Poulain» de Jeunet (je12), «OSS 117, Le Caire nid d'espions» d'Hazanavicius (ve13) et «Les temps modernes» de Chaplin (sa14). Projection à la nuit tombée, par tous les temps. Bar ouvert dès 18h, petite restauration dès 18h45. Chacun vient avec sa chaise... et son masque! **CCO**

PUBLICITÉ

## Les Clochards célestes



## CLUB 24 heures | Concours

**15 x 2 billets à gagner pour la représentation du jeudi 26 août 2021 à 20h, au théâtre du Jorat**

Une création de Benjamin Knobil, Francesco Biamonte et Boulouris

C'était il y a 100 ans. La Première Guerre mondiale s'achève. L'Empire ottoman tombe en pièces. L'Asie Mineure est déchirée. Turcs et Grecs sont en guerre de 1919 à 1922. Un million et demi de Grecs, dont des communautés qui vivent depuis toujours à Istanbul ou Izmir, en sont chassés. De milieux divers, tous se retrouvent dans la misère au Pirée, le port d'Athènes.

C'est dans ce climat de survie que se développe le Rebetiko: une musique de tavernes et de bordels qui fait fusionner des éléments ottomans, d'Asie Mineure, balkaniques, séfarades ou des Cyclades. Le

chanteur de Rebetiko devient un genre de clochard céleste, bon et malicieux. Il chante des chansons d'amour, de prison, d'alcool ou encore de jeu. Bientôt, certains de ces artistes prennent de nouveaux navires. C'est à New York qu'ils enregistreront leurs chansons dès les années 1920.

#### Comment profiter de l'offre?

Délai de participation: dimanche 8 août 2021 à 23h

Conditions et participation sur: [24heures.ch/club/concours](https://24heures.ch/club/concours)

Notre partenaire

